

# MARNEetGONDOIRE

Communauté d'agglomération

## Avis d'appel public à la concurrence Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une filière de valorisation économique (amont/aval) de miscanthus/biomasse

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

**Personne responsable du marché :** M. le président,

Domaine de Rentilly Bussy Saint Martin BP 29, 77607 MARNE LA VALLEE Cedex 3,

tél. : 01-60-35-43-50, télécopieur : 01-60-35-43-63,

courriel : [accueil@marneetgondoire.fr](mailto:accueil@marneetgondoire.fr), adresse internet : <http://www.marneetgondoire.fr>

### Objet du marché :

Le présent marché a pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une filière de valorisation économique (amont/aval) de miscanthus/biomasse

**Type de procédure** Procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

### Caractéristiques principales :

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (Seine et Marne, secteur 3 de Marne la Vallée) s'est engagée, dans le cadre de son projet de territoire, sur un ambitieux programme visant à Maintenir la pérennité de l'équilibre urbain / rural, à la fois en contenant une urbanisation « active et solidaire », tout en valorisant et développant le potentiel naturel et agricole.

Pour ce faire le projet de Territoire de l'Agglomération s'appuie sur 2 outils : Un SCOT « Grenelle » (un des premiers de France), ainsi qu'un Périmètre de protections et valorisation des espaces agricoles, naturels périurbain.

Le territoire de l'Agglomération est fort bien desservi par les voies de transport (Marne, A4, A104) et inscrit son attractivité dans une dynamique régionale résolue.

Le périmètre de l'Agglomération doit s'étendre dès début 2012 avec l'arrivée de Jablines, et intégrer d'ici 2014 les communes de Montévrain et de Bussy Saint Georges, déjà membres du SCOT, portant ainsi le nombre d'habitants à environ 90.000.

Basée notamment sur une pérennisation de l'activité agricole, le projet de territoire de Marne et Gondoire vise à la fois le maintien des terres agricoles dans le cadre d'une lutte contre l'étalement urbain mais également veille à assurer une viabilité sur le long terme de l'activité agricole en terme économique.

Pour mettre en œuvre ces politiques, la CAMG poursuit sa réflexion dans le sens du développement de la biomasse sur son territoire et sur une valorisation des terres agricoles et marginales, pouvant associer un réel essor économique. Elle recherche des projets pouvant s'inscrire dans cette dynamique croisée, agricole et industrielle à partir de cultures dédiées de filières fibres végétales : Miscanthus, Chanvre, Lin...

Dans le cadre de l'appel à projet Biomasse « for the futur » lancé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), la CAMG a souhaité s'inscrire activement dans le projet porté par l'INRA pour développer sur son territoire en lien avec le projet global, une filière globale amont/aval développant et valorisant la production/transformation de miscanthus en éco-matériaux de construction. Le dépôt de dossier s'est effectué début septembre 2011, l'attribution des lauréats est prévue pour fin mars 2012.

L'objectif de la mission est de porter assistance au maître d'ouvrage (CAMG) pour assurer d'ici fin mars 2012 l'ensemble des conditions permettant de rentrer en phase opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> avril 2012. Le présent cahier des charges a pour objectif de définir les modalités d'intervention du prestataire qui sera en charge d'assurer, durant 4 mois, l'ensemble des prises de contacts et de mises en relation permettant de fiabiliser la filière et de rendre le dispositif opérationnel.

### Durée du marché:

Le marché prend effet à compter de sa date de notification au titulaire. La durée et les délais d'exécution sont précisés dans l'acte d'engagement.

**Cautionnement et garanties exigés :** Néant

### Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les paiements s'effectueront par mandats administratifs. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

**Unité monétaire utilisée :** l'euro.

**Critères d'attribution :** Les offres seront jugées ainsi :

**- Qualité de la note méthodologique : 60 points**

- 1) Analyse des moyens techniques et humains proposés pour la réalisation de cette mission (10 points)
- 2) Notice méthodologique : Après une introduction précisant les enjeux et objectifs recherchés, une note décrira de manière précise les modalités de mise en œuvre et la méthodologie employée pour assurer la réussite de la mise en œuvre d'une filière miscanthus amont/aval sur le territoire de la CAMG (40 points)
- 3) Un planning prévisionnel détaillé (10 points)

**- Montant de l'offre : 40 points**

L'offre du candidat qui aura obtenu la note sur 100 la plus élevée sera considérée comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

**Retrait des dossiers**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

**Date limite de réception des offres :** mercredi 14 décembre 2011 à 12H00

**Autres renseignements :**

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : 2011-11-64

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir une demande écrite, au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des plis, à :

**Pour les renseignements d'ordre technique :**

Direction Générale - Stéphane SARKISSIAN - Tél : 01 60 35 43 50 – Télécopie : 01.35.43.63

**Pour les renseignements d'ordre administratif :**

Service des marchés publics – Michelle ADAM – Tél : 01 60 35 43 54 – Télécopie : 01.35.43.63

**Date d'envoi à la publication :** mercredi 30 novembre 2011